

*Répertoire national des certifications professionnelles*

LICENCE - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) - Education et motricité (fiche nationale)

**Inactive**

N° de fiche

**RNCP24541**

**Certification remplacée par :**

[RNCP35972 - LICENCE - Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité \(fiche nationale\) \(/recherche/rncp/35972\)](#)

**Nomenclature du niveau de qualification :** Niveau 6

**Code(s) NSF :**

- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

**Formacode(s) :**

- 15436 : Éducation sportive

**Date d'échéance de l'enregistrement :** 31-08-2021

### CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Sit
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	-	
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	19202664900264	-	
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	19730858800015	-	
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013	-	
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100423	-	
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	
UNIVERSITE DE REIMS	19511296600799	-	

Une question ?



CHAMPAGNE- ARDENNE (URCA)			
UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE	19350937900015	-	
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE- FRANCE (UPHF)	13002574500014	-	
UNIVERSITE D EVRY VAL D ESSONNE	19911975100014	-	
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD)	19660437500010	-	
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	
UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III	19311384200010	-	
UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE- COMTE	19251215000363	-	
UNIVERSITE D ARTOIS	19624401600016	-	
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	
UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE	19931238000017	-	
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	
UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR	19640251500270	-	
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	

Une question ?

UNIVERSITE DU MANS	19720916600010	-	
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	
INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION	19811201300018	-	
UNIVERSITE DE TOULON	19830766200017	-	
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	-	
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	-	
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	<a href="https://">https://</a> ( <a href="https://">https://</a>
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	
UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE	19681166500013	-	
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	-	
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002054800017	-	
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	19691774400019	-	
AVIGNON UNIVERSITE	19840685200204	-	
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	-	
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	

Une question ?

## RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

### Activités visées :

- 1 - Diagnostic et conception des interventions dans les activités :  
Choix des pratiques physiques, sportives et d'expression et établissement d'un projet pédagogique en fonction :
  - des objectifs éducatifs ou des programmes établis,
  - des bénéfices que les publics peuvent en tirer en fonction de leur âge ou niveau
  - des conditions matérielles requises pour pratiquer des activités sportives en sécurité
  - de la durée pendant laquelle ces publics vont pratiquer...
  
- 2 – Intervention directe en face à face pédagogique
  - Conduite de séances
  
  - Choix de contenus d'enseignement en s'adaptant aux différentes situations rencontrées, aux niveaux de pratique et aux motivations des publics concernés,
  
  - Evaluation des résultats atteints en fonction des objectifs
  
- 3 – Communication
  - Problèmes éthiques liés aux pratiques proposées dans un cadre éducatif
  - Dialogue et communication avec l'ensemble des personnes concernées par l'éducation

### Compétences attestées :

- Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser la situation d'une personne d'une structure ou d'un projet.
- Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une situation relative à l'activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S.
- Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation relative à l'AP/S
- Mettre en œuvre les outils et techniques spécifiques d'un projet ou programme lié à l'AP/S.
- Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif

Une question ?

- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
- Mobiliser une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S.
- Assurer la sécurité des publics pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
  
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
  
- *Parcours Education motricité*
  
- Concevoir des leçons et des cycles/séquences adaptés aux caractéristiques des élèves, dans le respect des programmes de la discipline (EPS) et des projets de l'établissement.

Une question ?

- Mettre en œuvre et conduire ses leçons pour transformer les conduites de tous les élèves.
- Coordonner ses interventions avec celles des autres enseignants et/ou intervenants potentiels.
- Évaluer les conduites (motrices, méthodologiques et sociales) et les apprentissages pour adapter son intervention et certifier les compétences des élèves.
- Participer à l'élaboration des projets de la structure.
- Concevoir des séances et des cycles adaptés aux caractéristiques des publics, notamment des enfants et adolescents, dans le cadre des projets de la structure.
- Mettre en œuvre et conduire ses séances pour transformer les conduites motrices et sociales de chacun.
- Évaluer les conduites et les apprentissages pour adapter son intervention.

## BLOCS DE COMPÉTENCES

### RNCP24541BC01 - Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive (personne, structure, événement)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser la situation d'une personne d'une structure ou d'un projet.</li> <li>• Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une situation relative à l'activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).</li> <li>• Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S.</li> </ul>	

Une question ?

### RNCP24541BC02 - Construction de projets ou programmes visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (personne, structure, événement)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation relative à l'AP/S</li> </ul> <p>Mettre en œuvre les outils et techniques spécifiques d'un projet ou programme lié à l'AP/S.</p>	

### RNCP24541BC03 - adrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif</li> <li>Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive</li> <li>Mobiliser une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S.</li> <li>Assurer la sécurité des publics pratiquants</li> <li>Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.</li> </ul>	

### RNCP24541BC04 - Usages numériques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	

### RNCP24541BC05 - Exploitation de données à des fins d'analyse

Liste de compétences	Modalités d'évaluation

Une question ?

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

### RNCP24541BC06 - Expression et communication écrites et orales

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li> </ul> <p>Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</p>	

### RNCP24541BC07 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li> <li>• Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</li> <li>• Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</li> </ul>	

### RNCP24541BC08 - Enseignement de l'EPS dans le système scolaire

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir des leçons et des cycles/séquences adaptés aux caractéristiques des élèves, dans le respect des programmes de la discipline (EPS) et des projets de l'établissement.</li> </ul>	

Une question ?



- Mettre en œuvre et conduire ses leçons pour transformer les conduites de tous les élèves.
- Coordonner ses interventions avec celles des autres enseignants et/ou intervenants potentiels.
- Évaluer les conduites (motrices, méthodologiques et sociales) et les apprentissages pour adapter son intervention et certifier les compétences des élèves.

### RNCP24541BC09 - Conduite de projet et enseignement des APSA dans les structures socio-éducatives

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'élaboration des projets de la structure.</li> <li>• Concevoir des séances et des cycles adaptés aux caractéristiques des publics, notamment des enfants et adolescents, dans le cadre des projets de la structure.</li> <li>• Mettre en œuvre et conduire ses séances pour transformer les conduites motrices et sociales de chacun.</li> <li>• Évaluer les conduites et les apprentissages pour adapter son intervention.</li> </ul>	

### RNCP24541BC10 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</li> <li>• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> <li>• Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</li> <li>• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li> </ul>	

Une question ?

**Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :**

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

- R : Arts du spectacle et activités récréatives

- P : Enseignement

### Type d'emplois accessibles :

Formateur des activités physiques et sportives ; animateur sportif

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

### Code(s) ROME :

- G1204 - Éducation en activités sportives  
- K2107 - Enseignement général du second degré

### Références juridiques des réglementations d'activité :

L'obtention de ce diplôme permet l'obtention d'une carte professionnelle pour exercer contre rémunération. Il figure à l'annexe II-1 (article A212-1) du Code du sport en application de l'article L212-1 de ce même code. Les conditions et limites d'exercice figurent au sein de cette annexe.

## VOIES D'ACCÈS

### Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

A compléter (Reprise)

### Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

### Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

### Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation

Une question ?

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> </ul>

Une question ?

			- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.  - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X		- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

## BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Une question ?

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

**- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence**

- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<p>Aix-Marseille Université : arrêté du 15/09/2014</p> <p>Université de Picardie Jules Verne - Amiens : arrêté du 16/09/2014</p> <p>Université d'Artois : arrêté du 04/12/2014</p> <p>Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse : arrêté du 04/11/2014</p> <p>Université de Franche-Comté - Besançon : arrêté du 04/11/2014</p> <p>Université de Bordeaux : arrêté du 22/09/2016</p> <p>Université de Bretagne Occidentale - Brest : arrêté du 16/09/2014</p> <p>Université de Caen Normandie : arrêté du 08/09/2014</p> <p>Université Savoie Mont Blanc - Chambéry : arrêté du 22/09/2016</p> <p>Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2 : arrêté du 09/09/2014</p> <p>Université de Corse - Pascal Paoli : arrêté du 17/10/2014</p> <p>Université de Bourgogne - Dijon : arrêté du 17/10/2014</p> <p>Université d'Evry-Val-d'Essonne : arrêté du 08/09/2014</p> <p>Université de la Réunion : arrêté du 18/09/2014</p> <p>Université du Maine - Le Mans : arrêté du 01/09/2014</p> <p>Université Lille 2 Droit et Santé : arrêté du 05/09/2014</p> <p>Université de Limoges : arrêté du 08/10/2014</p> <p>Université du Littoral Côte d'Opale : arrêté du</p>

Une question ?

	<p>05/09/2014            Université de Lorraine : arrêté du 16/09/2014            Université Claude Bernard - Lyon 1 : arrêté du 22/09/2016            Université de Montpellier : arrêté du 27/10/2014            Université de Nantes : arrêté du 05/09/2014            Université Nice Sophia Antipolis : arrêté du 29/12/2014            Université d'Orléans : arrêté du 02/09/2014            Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 : arrêté du 06/11/2014            Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12 : arrêté du 09/10/2014            Université Paris 13 : arrêté du 04/11/2014            Université de Perpignan Via Domitia : arrêté du 04/09/2014            Université de Poitiers : arrêté du 17/10/2014            Université de Reims Champagne-Ardenne : arrêté du 13/10/2014            Université Rennes 2 : arrêté du 22/04/2015            Université de Rouen : arrêté du 15/10/2014            Université Jean Monnet - Saint Etienne : arrêté du 22/09/2016            Université de Strasbourg : arrêté du 30/09/2014            Université de Toulon : arrêté du 03/10/2014            Université Paul Sabatier - Toulouse 3 : arrêté du 22/09/2016            Université Grenoble Alpes : arrêté du 22/09/2016            Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis : arrêté du 20/10/2014            Institut National Universitaire Champollion, arrêté du : 23/05/2016</p>
-	Université de Paris, arrêté du : 25/02/2020
-	Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 15/07/2019
-	Université Gustave Eiffel, arrêté du : 05/06/2020
-	Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 02/07/2021

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

Une question ?

- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date d'échéance de l'enregistrement

31-08-2021

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Nouvelle(s) Certification(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<a href="#">RNCP35972 (/recherche/rncp/35972)</a>	LICENCE - Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité (fiche nationale)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/downloadAncFc>)

Une question ?